

MANIAQUES DE LA POLITISATION: BAS LES PATTES À PROPOS DU *BIRTH CONTROL*...

UN OUVRAGE D'AVANT-GARDE

En France, le problème du contrôle des naissances fut publiquement et franchement posé au début de l'année 1956 quand parut l'excellent ouvrage de Jacques Derogy: «*Des enfants malgré nous*» (1). L'auteur, membre du *Parti Communiste*, y dévoila très courageusement «*le drame intime des couples*». Pour diverses raisons, principalement d'ordre physique, matériel et moral, il reconnut à la femme le droit de refuser la maternité. Les méthodes contraceptives étant la seule façon véritablement efficace de prévenir une grossesse indésirée, il demanda que soit enfin autorisée la divulgation des procédés anticonceptionnels.

Cette divulgation est rendue impossible par les articles 3 et 4 de la loi du 31 juillet 1920, qui confond et réprime au même titre «*la provocation à l'avortement et la propagande anticonceptionnelle*». Il insista donc sur la nécessité de réviser complètement cette loi de circonstance et d'y supprimer au moins les litigieux articles 3 et 4.

Bref, Jacques Derogy était partisan des méthodes contraceptives et proposait l'application d'un contrôle rationnel des naissances qui serait non pas, comme certains l'ont prétendu, une limitation, mais une régularisation des naissances. Ce contrôle donnerait à la maternité toute sa grandeur du fait qu'elle serait alors volontaire et consciente.

Cette prise de position nette et généreuse éveilla l'opinion publique, qui se cristallisa très rapidement en partisans et adversaires décidés du «*Birth-control*». Le livre fit gronder la droite, les autorités catholiques et celles du P.C.F. Elles lui reprochèrent de revêtir un caractère purement égoïste et le taxèrent de propagande néo-malthusienne. Il fut par contre chaleureusement accueilli par la gauche, les protestants, ainsi que par de nombreux médecins et intellectuels communistes.

...SECOUE LA GAUCHE ET...

Une âpre querelle s'ensuivit qui se traduisit sur le plan pratique et immédiat par le dépôt à l'Assemblée Nationale, le 23 février 1956, d'une proposition de loi tendant à l'abrogation des articles 3 et 4 de la loi du 31 juillet 1920. Elle était soumise par trois parlementaires progressistes: Messieurs d'Astier de la Vigerie, Dreyfus-Schmidt et le docteur Pierre Ferrand. Le 18 mars, plusieurs députés radicaux, dont M. Hernu, présentèrent un projet identique. Les membres des groupes socialiste et communiste devaient agir dans le même sens, au cours de cette même année 1958. Rappelons, pour mémoire, que ces propositions de loi n'ont fait l'objet d'aucune discussion.

...DIVISE LES COMMUNISTES...

La question du «*Birth-control*» a donné lieu au désaccord le plus ouvert qui soit jamais survenu au sein du *Parti Communiste Français*. Madame Vaillant-Couturier, dans «*L'Humanité*» du 8 mars 1958, prononça contre la prévention des naissances. Le 2 mai, ce même quotidien fit connaître la position de madame Jeanette Vermeersch et de Maurice Thorez.

Le secrétaire général du P.C.F., dans une lettre ouverte à Jacques Derogy, se déclara, à l'inverse de son homologue italien Togliatti, hostile au contrôle des naissances. Négligeant l'aspect social du problème, il prétendit justifier sa surprenante attitude par des considérations d'ordre purement politique. Usant et abusant de la dialectique, il confondit grossièrement néo-malthusianisme et contraception pour en arriver à des

(1) Éditions de Minuit.

élucubrations verbeuses qui ont toujours fait le régal des staliniens. La contraception limite les naissances... elle s'inspire du néo-malthusianisme: «*cette tendance propre au couple petit-bourgeois recroquevillé et égoïste*» (Lénine). Elle a toujours été le credo des anarchistes: «*l'anarchiste est un réactionnaire*» (Lénine).. Autres réactionnaires: les américains... ils ont adopté cette théorie barbare... Ce sont de vilains capitalistes, etc...

Bref, en schématisant la «*géniale pensée du camarade Thorez*», nous nous trouvons devant la formule suivante: contraception = néo-malthusianisme = petite-bourgeoisie = anarchisme = réaction - capitalisme. C.Q.F.D. - «*Et contre cela, le parti de la classe ouvrière a toujours lutté*» conclut sentencieusement le «*filz du peuple*». Pour ce maniaque de la politisation, le tour était joué.

L'hostilité ouverte des dirigeants du P.C.F. fut élogieusement commenté par les adversaires du «*Birth Control*», et surtout par certains milieux cléricaux. «*Il est réconfortant de constater que le Parti Communiste de France garde sur cette grave question, une santé morale, qui surprendra beaucoup de gens*» écrit le très catholique et intransigeant docteur Émilien Mourgues (2).

Le verdict de Maurice Thorez et de sa clique fut cependant très loin de recueillir l'unanimité au sein du Parti. Sa prise de position catégorique fut jugée erronée par de nombreux communistes français qui justifèrent leur désaccord en se référant aux théories de Lénine. Celui-ci a très clairement exposé son point de vue dans une brochure intitulée: «*La classe ouvrière et le néo-malthusianisme*». Il s'élève effectivement contre la doctrine néo-malthusienne, mais ne s'oppose cependant pas, bien au contraire, à la diffusion des procédés anticonceptionnels. De plus, il insiste sur la distinction qu'il y a lieu de faire entre le néo-malthusianisme et la contraception.

Les bonzes du *Parti Communiste Français* s'inclinèrent et, une vingtaine de jours plus tard, ils opérèrent un brusque revirement. Le 28 mai 1956, «*L'Humanité*» reproduisit le texte du projet de loi présenté à l'Assemblée Nationale par les membres du groupe communiste. Pour racheter leur retard, ces derniers allèrent plus loin que les progressistes, les radicaux et les socialistes. Ils proposèrent l'abrogation, non seulement des articles déjà mentionnés, mais également de ceux (les deux premiers) relatifs à l'avortement.

ATTENTION!

Cette unanimité définitive de la gauche à l'égard du contrôle des naissances, problème qu'il était inévitable d'aborder tôt ou tard devait évidemment avoir des répercussions sur le plan politique et entraîner l'opposition systématique de la droite, toujours soutenue par les autorités catholiques. Il est fort regrettable que les deux bords aient tant politisé ce sujet qui ne devrait normalement se situer que sur le terrain médico-social.

Donner un caractère politique au généreux et humanitaire mouvement pour le contrôle des naissances serait une grande erreur de tactique. Du fait que la loi du 31 juillet 1920 est toujours en vigueur, il faut bien avouer qu'à l'heure actuelle, il est seulement toléré et non pas admis. Si l'on veut qu'il soit un jour enfin officiellement reconnu d'utilité publique, il importe avant tout d'assurer sa reconnaissance de fait par les femmes, toutes les femmes, sans distinction d'appartenance sociale, religieuse, philosophique ou politique.

Le Mouvement pour le contrôle des naissances a gagné la première manche en soulevant l'intérêt de l'opinion publique. Il a également gagné la seconde, du fait qu'il a su résister aux pressions de ses adversaires et qu'il se développe. La victoire finale lui sera acquise s'il parvient à échapper à l'emprise néfaste des contingents professionnels des révolutionnaires de salon et autres maniaques de la politisation.

Roland LEWIN.

(2) Auteur d'un ouvrage polémique dans lequel il dénigre les arguments de Jacques Derogy et se fait l'avocat du «*self-control*».